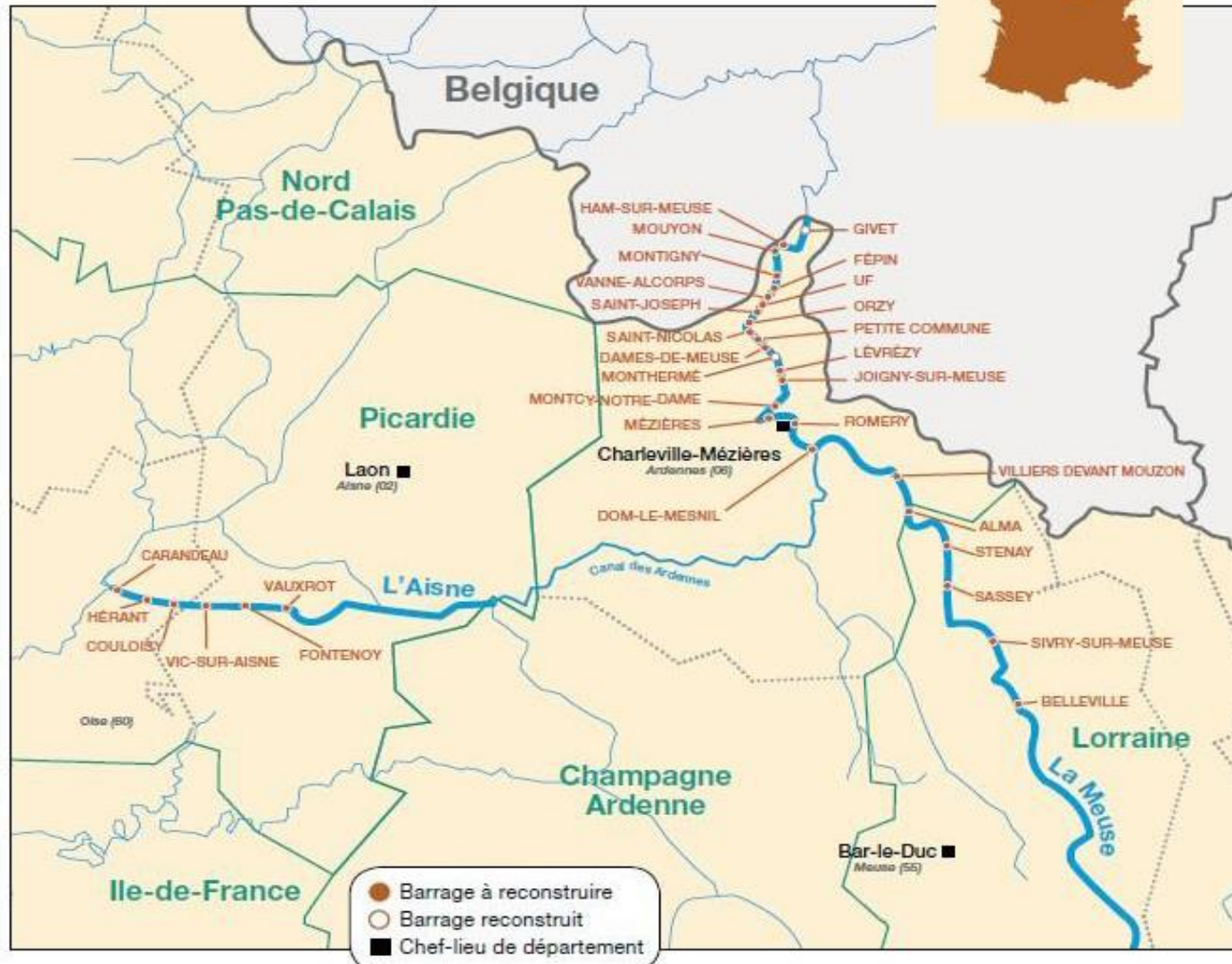


1. Le barrage du Carandeau

LE PÉRIMÈTRE DU PROJET

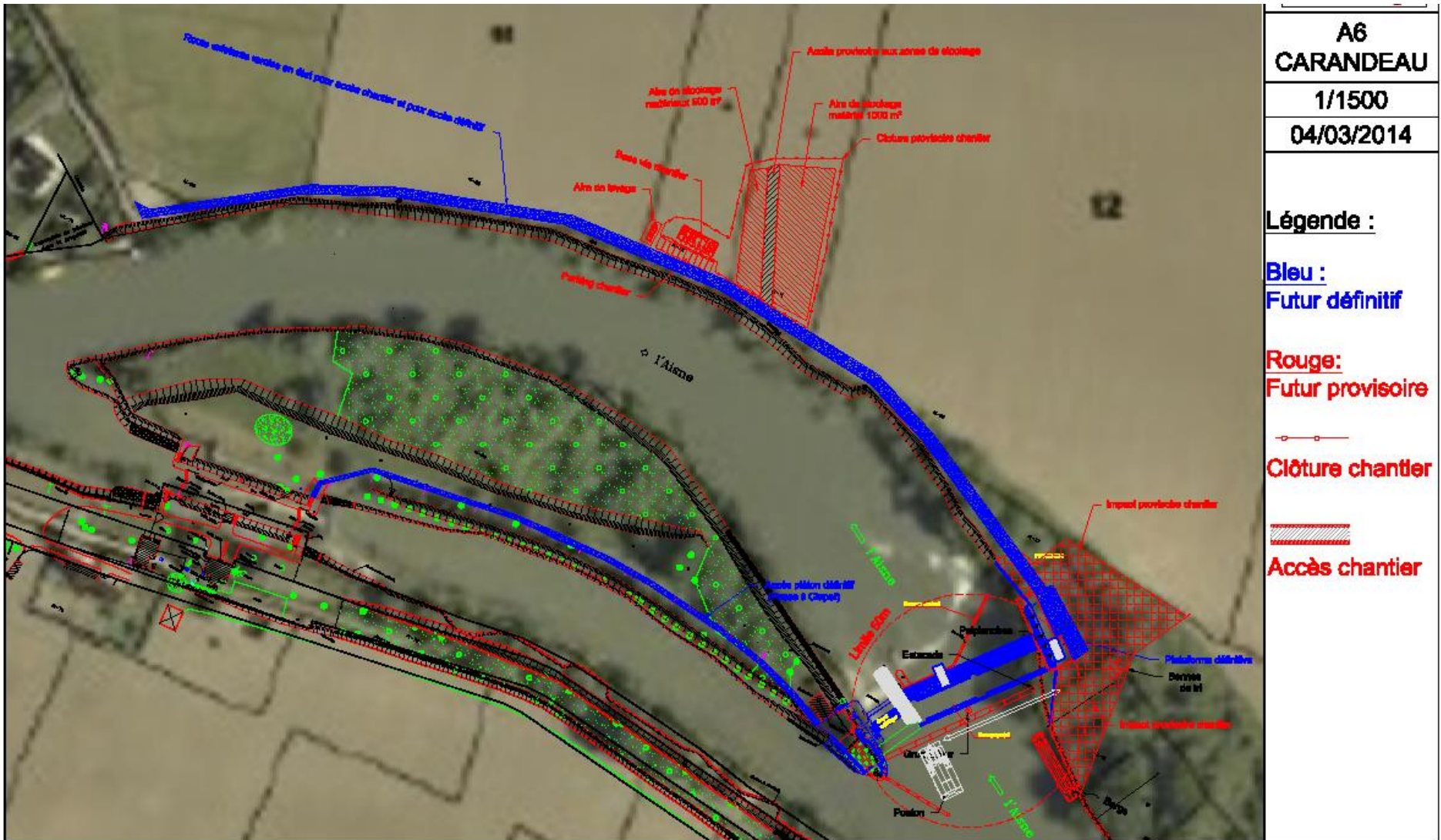


1. Le barrage du Carandeuau

La 1^{ère} réunion de présentation du projet a eu lieu avec la Sté BAMEO en mairie le 07/01/2014. Cette Sté est chargée par Vinci, qui a décroché le PPP avec VNF d'engager toutes les démarches administratives et foncières. La commune a alors évoqué la possibilité de réaliser une passerelle et les démarches sont engagées. Une 2^{ème} réunion concernant le foncier a été effectuée sur place le 27/02/2014. Les propriétaires concernés par l'accès au chantier envisagé ont de suite été contactés. A la suite un tracé a été arrêté.

La Sté SEGAT mandatée pour les acquisitions est en contact avec les propriétaires. Des sondages géotechniques et hydrologiques ont lieu depuis le 24/04/2014. Une réunion de concertation ARC/VNF est prévue le 15/05/2014.

1. Le barrage du Carandeau



1. Le barrage du Carandeau

